

Résolution adoptée
Séance plénière du 27 juin 2023

Le *travail* en questions

Déclaration des groupes Alternatives sociales et écologiques et Environnement et nature

L'exercice n'était pas si simple, puisqu'il s'agissait de réduire à quatre pages analyses et préconisations consensuelles travaillées dans cette institution, autour d'un sujet aussi fondamental que le travail, pour en faire une résolution. Pour nos Groupes, la démarche collective mise en œuvre pour le faire est à saluer. Et ce, d'autant plus que le travail est traversé par des enjeux sociaux comme économiques, technologiques comme écologiques, qui posent questions. Si toutes ne sont pas traitées, soit parce qu'elles sont divergentes ou pas encore posées, soit qu'elles relèvent d'autres cadres que le nôtre, celles qui le sont prouvent au moins une chose : c'est par la mobilisation de tous les acteurs, et pas seulement des « partenaires sociaux » identifiés légalement, que nous parviendrons à relever ou au moins affronter les défis devant nous. Cette stratégie est aussi une façon, pour le CESE, de faire sa part pour prendre soin de notre démocratie tellement mise à mal par ailleurs, et nous nous en réjouissons.

Nos Groupes considèrent également que ce texte ne se fonde pas sur les plus petits dénominateurs communs entre des groupes qui peuvent avoir des intérêts différents voire divergents. Il offre de ce point de vue des éléments qui nous semblent participer de la conscience de nos responsabilités en tant qu'acteurs engagés dans le domaine social, économique ou environnemental comme les ont présenté, pour les quatre parties de cette résolution, les rapporteuses. Nous sommes particulièrement sensibles à la façon dont ce texte rappelle combien la justice sociale est intimement liée à la transition: la transition sera juste ou ne sera pas, dans le contexte du travail comme partout ailleurs.

En votant ce texte, nos Groupes sont conscients d'une résolution qui nous oblige toutes et tous. Ils y prendront sa part, c'est aussi le sens de leur vote favorable. Ils tiennent à remercier la présidente de la commission, notamment pour avoir eu l'idée de ce travail, le co-rapportage fructueux, l'équipe administrative comme toute la commission Travail & Emploi.